



DOCUMENT DE CAPITALISATION DE LA 3^{ème} ÉDITION

Gambie - Sénégal - Guinée Bissau - Guinée - Siéra Leone

Caravane Ouest Africaine

**Droit à la terre, à l'eau et à l'agroécologie paysanne :
une lutte commune !**





Caravane Ouest Africaine

Droit à la terre, à l'eau et à l'agroécologie paysanne :
une lutte commune !

Du 20 Novembre au 13 Décembre 2021

Gambie - Sénégal - Guinée Bissau - Guinée - Siéra Leone



11th Hour Project
The Schmidt Family Foundation



MISEREOR
IHR HILFSWERK

Brot
für die Welt



TABLE DES MATIÈRES

I. Contexte	4
II. Objectifs et portée de cette capitalisation	5
III. Approche méthodologique.....	5
IV. Principales activités de la caravane	7
1.1. Le déroulement de la caravane :	8
A. Etape de la Gambie	8
B. Etape du Sénégal :	8
C. Etape de la Guinée Bissau :	10
D. Etape de la Guinée :	11
E. Etape de la Siéra Leone :	12
1.2. Cérémonie de Clôture.....	14
V. Témoignages	15
VI. La communication	16
VII. Quelques points forts	16
VIII. Les difficultés rencontrées au cours de la caravane	17
IX. Les recommandations générales de la caravane	19
a. Les recommandations Pays	20
A. Gambie :	20
B. Sénégal :	20
C. Guinée Bissau:.....	20
D. Guinée :	21
E. Siéra Leone :	21
IX. Conclusion	21
Annexe	23
A.1. Déclaration de la 3 ^{ème} édition de la CGLTE-AO	23
Remerciements	26
Album photo	27

I. Contexte

La Terre, l'Eau et les semences paysannes sont des biens de l'humanité. Ils doivent bénéficier aux communautés et aux populations à la base. Cependant, l'accaparement et la commercialisation de ces ressources avec des surprofits par des multinationales et certains particuliers nationaux et étrangers sont devenus un phénomène récurrent, surtout en Afrique. Or, ce phénomène aggrave la pauvreté et freine drastiquement la transformation sociale basée sur l'agriculture familiale, l'agroécologie paysanne et la justice sociale.

Face à cette situation et au regard des enjeux actuels dans le contexte régional, les mouvements sociaux de base et les organisations de la société civile (y compris les défenseurs des droits humains), regroupés au sein de La Convergence Globale des Luites pour la Terre et l'Eau en Afrique de l'Ouest (CGLTE OA), se sont engagés dans la défense des droits d'accès des communautés de base à la terre, à l'eau et aux semences paysannes dans un esprit participatif, inclusif et solidaire. La Convergence Globale des Luites pour la Terre et l'Eau en Afrique de l'Ouest (CGLTE OA) est composée de 15 plateformes nationales. L'organisation d'une caravane par la CGLTE-OA constitue un véritable moyen de plaider et de synergie d'action contre les accaparements de terres et autres ressources naturelles en Afrique de l'Ouest.

C'est dans ce contexte que la CGLTE OA a organisé la 3^{ème} édition de la caravane ouest-africaine sous le label « Droit à la Terre, à l'Eau et à l'Agro-écologie paysanne : une lutte commune ». Tenue du 20 Novembre au 13 Décembre 2021, cette édition a regroupé plus de 300 participants directs dans 15 pays de la CEDEAO (Benin, Burkina, Cote d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo) et d'autres pays de l'Afrique tels que l'Algérie, le Cameroun et la République Démocratique du Congo. Elle est partie de la Gambie en passant par le Sénégal, la Guinée Bissau, la Guinée avant de se clôturer en Sierra Leone. Elle a enregistré la participation remarquable de la communauté universitaire et le pool des Chefs coutumiers de la Convergence aux activités de la caravane notamment aux panels et foras.

Pour rappel, la 3^{ème} édition avait pour objectif de contribuer au renforcement des communautés de base en vue d'interpeller les décideurs pour l'amélioration des politiques et textes législatifs avec l'implication des chefs coutumiers/traditionnels et religieux pour une gouvernance inclusive, progressiste, juste et équitable tant dans les terroirs qu'au niveau national et régional sur le foncier, l'eau, les semences paysannes pour une transformation sociale en Afrique de l'Ouest prenant en compte l'agriculture familiale basée sur l'Agroécologie paysanne pour une souveraineté alimentaire.

De façon spécifique, il s'agissait entre autres :

- De favoriser une prise de conscience des communautés des villes d'escales des différents pays itinéraires à travers la sensibilisation sur les enjeux et défis liés à l'environnement, au foncier, à la terre, à l'eau, aux semences paysannes ainsi que la nécessité de les préserver pour les générations actuelles et futures ;
- De sensibiliser les communautés sur les dangers liés aux changements climatiques, aux semences artificielles (OGM), aux pesticides, etc. et sur la nécessité de mettre en place des banques semencières paysannes communes et d'adapter les pratiques agro-écologiques dans leurs localités respectives ;
- De plaider pour l'implication des femmes et des jeunes dans la gouvernance foncière et la prise en compte de l'accès sécurisé et équitable au foncier dans les lois et/ou réformes foncières ;
- D'appuyer la déclaration de la société civile sur le partenariat entre l'Union Européenne (UE) et l'Union Africaine (UA), porté par la plateforme notre terre notre vie ;
- De consolider la dynamique régionale enclenchée par le renforcement des actions entreprises par les organisations et mouvements sociaux par le biais des plateformes nationales des pays de la CGLTE-OA en lien avec les autorités traditionnelles et/ou coutumières et universitaires ;

- D'entreprendre des actions sur la COP26 pour protester contre la lenteur pour l'application effective de l'accord de Paris et pour exiger le retrait du secteur des terres (forêts et terres agricoles) dans les marchés carbone stipulé dans l'article 6 dudit accord ;
- De remettre au Président en exercice de la CEDEAO et aux autorités politiques et administratives de chaque pays, les documents de plaidoyer dont le Livret vert de la Convergence, l'Engagement de chefs coutumiers et la déclaration de la société civile africaine sur le partenariat entre l'UE et l'UA pour une prise en compte effective des préoccupations des peuples africains dans les politiques et processus de décision relatifs aux ressources naturelles ;
- De renforcer le plaidoyer afin que la CGLTE-AO soit consultée par les instances sous régionales et régionales africaines (CEDEAO, UEMOA, UA) avant les prises de décisions sur le foncier, l'eau et les semences paysannes.

II. Objectifs et portée de cette capitalisation



Tout comme les précédentes éditions de la caravane ouest africaine, l'enjeu de la capitalisation de cette 3^{ème} édition sous le label « Droit à la Terre, à l'Eau et aux semences paysannes » est de contribuer à assurer la pérennité des résultats atteints. Plus spécifiquement, il s'agit :

- De permettre aux OSC et les communautés de renforcer leurs activités d'appui et de plaidoyer sur les thématiques de la CGLTE-OA ;
- De mettre en valeur et de faire connaître au plus grand nombre les activités qui ont été menées tout au long de la caravane (avant, pendant et après) ;
- De prioriser les approches et enseignements tirés de cette caravane et de les partager avec les acteurs et les partenaires ;
- D'améliorer les démarches pour pérenniser les acquis de la caravane.

III. Approche méthodologique



L'approche méthodologique a consisté en la relecture des rapports des précédentes éditions de la caravane, permettant de s'imprégner des leçons du passé en vue de mûrir davantage la réflexion de la Coordination régionale et les plateformes pays sur la présente caravane.

Avant la caravane, une série de réunions entre la Coordination régionale et les points focaux des différents pays est organisée pour identifier les enjeux et les opportunités d'organiser cette 3^{ème} édition. Pour cette édition donc, il a été retenu de mettre l'accent sur les pays côtiers en raison de la récurrence des conflits agrosylvo-pastoraux dans ces pays. À cela il faut ajouter les menaces qui pèsent sur les cours d'eau, avec notamment l'arrivée massive des multinationales ainsi que des grands projets de développement de l'État.

Ainsi, les pays choisis à l'issue de ces réunions ont mis chacun en place des commissions d'organisation (nationale et locale). Ces commissions ont identifié les thématiques/actions à réaliser, la logistique (lieux d'hébergement des caravaniers, la restauration, l'information des autorités administratives et politiques) et les personnes responsables. Ensuite, la Coordination régionale a organisé des réunions virtuelles périodiques pour s'assurer de l'implication effective de toutes les parties prenantes ainsi que du niveau d'avancement des activités préparatoires.



Pour les pays ayant eu des difficultés de mobilisation des ressources financières, la Coordination régionale a également facilité la mise en relation avec les partenaires. C'est à la suite de ces activités que la Commission scientifique de la CGLTE-OA, en rapport avec les chargés de communication des plateformes pays, ont élaboré les TDR de la 3^{ème} édition de la caravane sur la base des informations collectées auprès des différents pays. Ces TDR ont fait l'objet de validation suite aux réunions entre la Coordination régionale et les points focaux de chaque pays.

Ces TDR validés ont conduit à l'actualisation conséquente du plan de communication de la caravane. C'est ainsi que les chargés de communication ont conçu les messages clés diffusés à travers les différents canaux de communication et supports tout au long de la caravane ; c'est-à-dire avant, pendant et après. Ils ont été choisis au niveau de chaque pays, surtout les pays itinéraires de la caravane, à s'occuper de la médiatisation.

A ce niveau, il était essentiellement question de disséminer les informations au niveau des différents acteurs, d'assurer la relation presse (médias locaux, nationaux et internationaux) et de la production de supports et autres éléments de communication en tenant compte des éléments standards adoptés au niveau sous régional (banderole, gilet, etc.). En outre, à un mois de la caravane 2021, la Coordination régionale a fait une mission de supervision dans les pays itinéraires pour s'assurer de l'état des préparatifs. La mission s'est déroulée en deux étapes : la première a porté sur l'axe Gambie – Sénégal – Guinée Bissau à travers les 8 villes escales et la seconde sur l'axe Guinée – Sierra Leone à travers 8 villes escales. Elle a consisté en la tenue de rencontres avec les différentes commissions d'organisation locales pour faire le point des préparatifs, suivie de la visite des sites d'accueils et la

rencontre avec les autorités. La mission a permis de constater les avancées, les insuffisances (auxquelles les solutions ont été apportées) et de faire comprendre aux autorités la dynamique de la CGLTE-OA et de la caravane.

Pendant la caravane, les activités déclinées ont été réalisées. Elles ont été commencées par le lancement pays à travers une activité populaire dans tous les pays itinéraires ou non. Pour les pays non itinéraires, après ce lancement, les participants ont rejoint le programme du pays itinéraire le plus proche. Quant aux pays itinéraires, les activités se sont déroulées sur la base de l'agenda détaillé et validé par les parties. Globalement, dans la mise en œuvre des activités, il y a eu des conférences populaires, animation de panels sur les enjeux dans les localités en fonction des réalités, la marche pacifique suivie de la remise des documents (livret vert, déclaration, etc.) aux autorités, des visites guidées/exposition vente, des émissions radiophoniques/tables rondes et des activités culturelles.



Après la caravane, les recommandations fortes formulées dans les pays itinéraires ont été traduites en action et soutenues par la Coordination régionale. C'est ainsi que la Guinée, la Gambie, la Sierra Leone et le Mali ont bénéficié du soutien des partenaires à travers la Coordination régionale de la Convergence pour mettre en pratique quelques recommandations.

IV. Réalisation de la caravane



a. Activités de lancement par pays

Avant leur départ pour les pays de jonction de la caravane, les différentes plateformes nationales ont organisé diverses activités en guise de lancement dans leur pays. On peut, entre autres, citer des conférences de presse et des débats, des foras, des marches, etc.

b. Lancement officiel de la caravane



La troisième édition de la caravane a été lancée officiellement à Brikama, ville située à 25 km de Banjul en Gambie le samedi 20 novembre 2021. La marche pacifique d'information et de sensibilisation à travers la ville d'une part et la cérémonie officielle de la caravane d'autre part sont les deux temps forts de ce lancement.

La marche pacifique :

Sur une distance d'environ 2 km, la marche a vu la participation de près de 150 caravanier.e.s venus de 09 pays (Cote d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Burkina Faso, Niger, Mali, Mauritanie, Sénégal en plus du pays d'accueil, la Gambie). Elle est partie du centre-ville au gouvernorat avec des caravaniers munis de banderoles, scandant des slogans « Ma terre, Ma vie », « Mon eau, ma vie », « Mes semences, ma vie » dans différents dialectes et langues locales au rythme de la fanfare gambienne.

La cérémonie d'ouverture :

En plus des animations culturelles, la cérémonie a été marquée par une série d'allocutions, notamment :

- Celle du porte-parole de la convergence, M. Massa Koné, qui a fait l'historique des éditions précédentes, les objectifs de la caravane en cours et l'itinéraire tout en remerciant les caravanier.e.s. Il a fini par exprimer sa satisfaction quant à la présence des Autorités Administratives, Coutumières et Religieuses et de l'accueil réservé par les organisateurs locaux. Par ailleurs, le porte-parole a rendu un vibrant hommage aux valeureux militants qui étaient dans la lutte et qui ne sont plus de ce monde et a demandé à l'assistance de formuler des prières pour le repos de leur âme.
- Monsieur Franus Mandé Carit, Prêtre de l'église locale, a formulé des mots de remerciements et d'encouragements en invitant les caravanier.e.s à défendre « les dons de Dieu » que sont l'eau, la terre et les semences paysannes. Selon lui, ces ressources ne sont pas à négocier ou à vendre, elles doivent être préservées pour les générations futures. Il a fini par réitérer l'engagement et le soutien de la communauté chrétienne à la convergence pour une justice sociale dans le monde.
- D'après le représentant des Chefs Coutumiers, l'accaparement des terres est un phénomène réel, les femmes de son village en sont victimes. Selon lui, il faut une conjugaison des efforts pour le combattre afin de garantir une justice sociale et un bien-être aux communautés, surtout paysannes. C'est ce qui justifie notamment leur présence à la caravane.
- Pour une bonne gestion du secteur agricole sensible aux communautés, le Directeur de l'Agriculture de la Gambie, Mr Moro Manga préconise (i) des recherches paysannes sur les savoir-faire paysans, (ii) une traçabilité des semences paysannes au-delà des frontières, (iii) le financement de l'agriculture pour aboutir à l'autosuffisance alimentaire.
- Enfin, dans son discours de lancement, le Gouverneur de Brikama, Monsieur Lamine Saney, indiquera que « le combat que la Convergence mène est un combat noble, l'Afrique

doit reconnaître son effort ». Il a exhorté les caravanier.e.s à continuer la lutte pour sauver l'environnement et les espèces animales. Il a en outre réitéré son engagement et celui du Gouvernement à accompagner la CGLTE-AO dans cette lutte noble. Pour terminer, il a lancé un appel pour une alternance mondiale de la vie sociale qui n'est possible que dans l'union pour une seule cause, la protection de la planète et des communautés.

En outre, au cours de la cérémonie, un sketch a permis de mettre à nu les violences et injustices faites aux aides domestiques.

Il est à noter qu'un témoignage percutant a été fait sur les systèmes semenciers paysans par une Malienne. Elle est revenue sur le processus de collecte des semences de bonnes qualités qui commence dans les champs, suivie des bons méthodes de conservation et de production. Enfin, pour éviter la marchandisation des semences paysannes, la Malienne a recommandé l'adoption d'un troc (échanges) des semences entre les paysans.

B. Etape du Sénégal :

L'étape du Sénégal a été faite en deux temps. Cette première étape du pays a été l'escale à Ziguinchor. Les caravaniers ont eu droit à un accueil très chaleureux par une foule massive accompagnée de folklore local traditionnel. Les activités planifiées pour l'escale ont été : la visite au centre de l'USOFORAL (Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance), Panel sur la Gouvernance foncière, les semences paysannes, la paix et les tracasseries transfrontalières.

1.1. Le déroulement de la caravane

A. Etape de la Gambie



Elle a été entièrement consacrée au lancement officiel de la caravane à travers une marche et une cérémonie officielle qui a enregistré plusieurs interventions d'officiels et des leaders de la CGLTE OA. En fin, des séries de témoignages sur les cas d'accaparements de terres et la conservation des semences et une soirée culturelle ont mis fin à l'étape du pays de la départ de la troisième caravane.



Compte tenu de la proximité du troisième pays, la caravane est allée en Guinée Bissau avant de faire son retour à Kolda deuxième escale du Sénégal. L'essentiel des activités se résument par un contre-COP 26, dénommé COP des Communautés. L'accent a été mis sur la dénonciation des compensations du crédit carbone en Afrique, des accaparements de terre, de l'exploitation abusive des forêts et des eaux dans le cadre du contre-COP 26. Elle a été sanctionnée par un point de presse animé par les porte-paroles de la convergence et des organisations paysannes, Président du CRCR de Kolda.

Dans les déclarations de point de presse on peut retenir ce qui suit : « Nous sommes là pour dénoncer le crédit carbone en Afrique et défendre les droits paysans » a affirmé Mahamadou ZEINE. Le porte-parole de la caravane,



Massa KONE continue en disant : « Si on laisse les Occidentaux s'implanter sur nos terres africaines, ils nous feront subir la même chose qu'ils ont fait en Europe en détruisant la biodiversité et en aggravant les effets du changement climatique sur toute la planète, non au changement de l'article 06 de l'accord de Paris, non aux accaparements des terres, non aux exploitations forestières. La terre africaine n'est pas une compensation du crédit carbone ».

Pour la deuxième activité, un forum sur la gouvernance foncière et le changement climatique a été animé à travers trois sous-thèmes : (i) la problématique des semences paysannes, (ii) la déforestation, et (iii) l'accaparement des terres.

De la conclusion des échanges, on retient que les participantes sont unanimes que le goût des produits issus des semences paysannes est plus intéressant que celui des semences conventionnelles. En plus les semences paysannes sont plus faciles à conserver et résistent mieux à la sécheresse. Malheureusement que ces semences sont en voie de disparition au profit des semences commerciales et conventionnelles, d'où la nécessité de l'ensemble des acteurs de s'engager pour leur multiplication et vulgarisation.



Sur la gouvernance foncière, des expériences ont été partagées sur la mauvaise gouvernance foncière qui sévit dans tous nos pays, montrant la faiblesse des lois foncières. Les régimes fonciers favorisent l'accaparement des terres et il faudra alors s'appuyer sur des cas de bonnes pratiques de politiques foncières harmonisées. Cela permettra surtout de bien sécuriser les terres des communautés locales des accaparements ou de tout autre abus sur les ressources naturelles.²

En ce qui concerne la déforestation ; les forêts africaines font l'objet d'exploitation abusive par beaucoup d'acteurs et actrices. Les premiers prédateurs des forêts sont les multinationales avec la complicité des décideurs au plus haut niveau. La recommandation phare de ce forum est la mise en place d'un cadre de concertation de plaidoyer regroupant les trois pays (Guinée Bissau, Gambie et Sénégal) contre la déforestation.

A Diallo Kounda, la caravane a effectué une visite d'échange d'expérience dans la forêt classée du village dans la Commune de Diamalathul. Arrivée sur le site, Monsieur Imane Saidou Diallo, Président de l'Association Villageoise de Diallo Kounda (AVD) a souhaité la bienvenue aux caravaniers.ères dans son village avant de faire l'historique de leur forêt. Selon le représentant des services des eaux et forêts sur place, la forêt est protégée par la législation sénégalaise de gestion des forêts classées avec l'accompagnement et la bonne collaboration de l'AVD. La forêt est longue de 5 km environ et située à plus de 2 km du centre-ville de Diallo Kounda. Les chefs de délégations de la Gambie et de la Guinée Bissau



ont pris la parole pour expliquer à toutes les personnes présentes comment ils ont eu à travailler avec les organisations de cette communauté depuis des années et quelles sont les retombées de leurs actions.

Enfin, le porte-parole de la Convergence Ouest Africaine a pris la parole pour féliciter et encourager l'initiative des villages qui sont appuyés par les agents des eaux et forêts. Selon lui, dans beaucoup de pays les forêts sont protégées uniquement par les agents des eaux et forêts. Mais ici dans cette zone, la protection est assurée par tous les acteurs à tous les niveaux à savoir les villages, les agents des eaux et forêts des autres pays frontaliers du village. Il a fini son intervention en invitant toutes les autres communautés à prendre exemple de cette initiative et à la démultiplier / reproduire chez eux.

C. Etape de la Guinée Bissau :



En Guinée Bissau, la première activité fut la visite de courtoisie aux autorités de la sous-préfecture de Sao Domingo. Elle a été marquée par la présentation de la convergence et les objectifs de la caravane sanctionnée par la remise du kit contenant le Livret Vert et le document de capitalisation de la 2e édition de la caravane.



Quant à la deuxième activité, elle portait sur la conférence populaire qui a été clôturée par les témoignages sur l'exploitation du sable de mer du village de Varela qui a un impact négatif sur l'environnement.

Avant dernière étape, les délégations se sont rendues dans le village de Koumoura Pèpè, situé à une vingtaine de km de la capitale Bissau, pour constater le cas d'accaparement de terre des communautés d'une superficie de 72 hectares par un exploitant Palestinien. Pour apporter leurs soutiens aux communautés victimes d'accaparement de terre, certains délégués ont partagé les expériences des cas similaires dans leur pays. Pour exprimer sa joie, le porte-parole des Chefs de canton Monsieur Marti Lounanki a dit : « C'est du jamais vu ! Une délégation de 11 pays qui vient dans notre village pour nous soutenir, nous sommes dépassés par cet élan de solidarité panafricaine. C'est un rêve et une très grande surprise agréable ».

A Mansaba, dernière étape de la Guinée Bissau, après le folklore traditionnel pour accueillir les délégations ; Le Chef du village de Mansaba a pris la parole à cette occasion pour souhaiter la bienvenue. Après les salutations d'usage, il a décliné les problèmes que vivent les villageois au quotidien.



La dernière étape fut la rencontre avec le Président de la République de la Guinée Bissau au palais présidentiel pour la remise des documents de plaidoyer (le Livret Vert, le document de capitalisation et le document de plaidoyer commun pour une gouvernance foncière respectueuse des droits des communautés locales). Après la remise, son Excellence Umaru Sissoco Embaló, a rassuré les caravaniers.ères qu'il sera leur Ambassadeur auprès de ses collaborateurs et des autres Chefs d'État ouest africains. Une photo de famille a été prise afin d'immortaliser le passage de la caravane.

D. Etape de la Guinée :



A Koundara, première étape de la Guinée, les délégués ont animé une conférence populaire suivie de la visite des autorités locales et administratives. Au cours de la visite les documents de plaidoyer (le livret vert, le document de plaidoyer commun pour la gouvernance foncière, le document de capitalisation de la convergence, les documents sur l'agroécologie paysanne) ont été remis aux autorités. A Boké, deuxième étape, une conférence populaire sur l'Impact des projets de développement pour l'atteinte de la sécurité et la souveraineté alimentaire de la communauté a été tenue. Avant l'ouverture officielle de la rencontre, les ADDAD (Association de Défense des Droits des Aides Ménagères et des domestiques) ont fait une présentation de leur organisation et leurs objectifs. Cette présentation a été suivie de sketch pour permettre à

l'assistance de mieux comprendre les activités de ladite organisation. Pendant l'animation de la conférence, il y a eu plusieurs communications dont entre autres : Le Président de la Société Civile de Boké, Le Préfet, le Gouverneur et le Maire.

Après les différentes communications, le Maire a souligné l'engagement de sa collectivité dans la promotion de l'agroécologie paysanne, la lutte et la préservation des semences paysannes. Le maire a fini par présenter les engagements pris par le conseil communal en termes de stratégie pour garantir l'autonomisation des jeunes et des femmes. L'escale de Boké a pris fin au musée de la ville avec une visite guidée et accompagnée par les plus autorités administratives et politiques de la ville. Les caravaniers.ères ont eu droit à des prestations artistiques locales et des sketches riches en enseignements.

A Dubréka la dernière ville escale pour l'étape de la Guinée, focus a été mis à la conférence sur les problématiques de l'accès sécurisé des femmes et des jeunes à la terre agricole et l'accaparement des terres. Elle a enregistré la participation du Ministre de l'Agriculture et de l'élevage, du Chef de Cabinet du Ministère de l'énergie hydraulique et des hydrocarbures, du Maire de Dubreka, des Services techniques, du Président de la société civile et des organisations paysannes. Après les mots de bienvenue du Maire de Dubreka, les participants.es ont eu droit à un sketch de sensibilisation sur les conséquences de la déforestation et l'accaparement des terres agricoles.



Après une série d'interventions des panelistes, le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage a saisi l'occasion pour féliciter et encourager le combat que la convergence mène pour défendre le droit des paysans. Selon lui, la valorisation de l'agro-écologie paysanne et l'accès à la terre aux jeunes et femmes contribuent significativement au développement socioéconomique de la population. Il a mentionné que les objectifs de la caravane entrent en droite ligne dans la politique du Président de la République et son Gouvernement. D'ailleurs, il a précisé que la Guinée est en pleine réforme politique foncière, surtout sur le foncier rural. Donc, le passage de la caravane avec les doléances des communautés dans les documents de plaidoyer seront analysées et mises à profit pour ces réformes foncières.



L'étape de la Guinée a été achevée de la meilleure des manières avec la réception des caravaniers.ères par le Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Mamady Doumbouya et ses conseillers au Palais Mohamed IV. La délégation était composée des chefs de délégation pays avec à sa tête le porte-parole de la CGLTEOA et une forte mobilisation de la presse. Après la présentation des différentes délégations pays, le porte-parole de la convergence globale a fini son allocution en faisant un plaidoyer auprès du Président de la République pour faciliter l'intégration de la plateforme nationale de la Guinée dans le comité de révision de la réforme foncière en cours.



Dans son intervention, le Chef de l'Etat Guinéen a félicité et encouragé le combat que la Convergence mène pour la protection de l'eau, la terre et les semences paysannes en faveur des communautés africaines. Selon lui, l'eau, la terre et les semences paysannes sont au cœur du développement d'une nation. Donc, défendre les droits des paysans, des jeunes et des femmes est un acte noble. Il a fini en rassurant les caravaniers.ères de son accompagnement pour l'atteinte des objectifs de la caravane. Les documents de plaidoyer de la caravane (le livret vert, le document de capitalisation, le document de plaidoyer commun pour une gouvernance foncière responsable en Afrique de l'Ouest sécurisant les droits des communautés dont les femmes et les jeunes et des documents sur l'agro écologie) ont été remis au Président de la Transition. Une photo de famille a été prise pour immortaliser la rencontre.

E. Etape de la Sierra Leone :



Tout comme les autres localités, la Sierra Leone a été la dernière étape de cette 3^{ème} édition de la caravane. A Koumbia la première ville escale, a permis aux caravaniers.ères de récupérer un peu d'énergie après plus de deux semaines d'activités intenses. Quant à Rokpur Kalisa, Ville de pêche par excellence, a reçu la visite des caravanier.e.s au quai de pêche pour échanger sur les problèmes des communautés de pêcheurs (es) qui sont exposées aux taxes et autres mesures des autorités compétentes en la matière qui rendent difficile leur travail.

A Port Loko, ce fut l'occasion pour les caravanier.e.s de faire un plaidoyer soutenu à l'endroit des autorités concernant l'exploitation minière par les multinationales qui, non seulement, sont responsables de l'expulsion violente de milliers de communautés paysannes de leurs terres. Mais également, polluent les terres avec l'utilisation de produits chimiques dans le cadre de l'extraction minière source de beaucoup de



maladies dites maladies nouvelles constatées dans la ville.

Les délégations pays ont également, assisté durant tout le séjour à Port Loko à une assemblée des peuples. Assemblée qui se tenait tous les jours, la nuit, et qui a permis aux caravani-er.e.s de revenir sur les différentes activités de la caravane avec focus sur les thématiques et les stratégies développées au niveau des pays pour lutter contre l'accaparement des ressources naturelles y compris la terre, l'eau et les semences.

Les activités menées à Freetown dernière escale de la troisième édition de la caravane ont porté sur la rencontre de l'alliance des chefs coutumiers de l'Afrique de l'Ouest sur le plaidoyer commun et la cérémonie de clôture. Cette rencontre visait surtout à renforcer les alliances et synergies d'action de la convergence avec d'autres acteurs et actrices engagés dans la lutte contre les accaparements des terres et le respect des droits humains en général et ceux des communautés rurales en particulier. Il était surtout question de développer des stratégies de plaidoyer pour la prise en compte de notre document de plaidoyer sur le foncier au niveau

de la CEDEAO. Ces échanges très participatifs et fructueux se sont bien déroulés autour des stratégies de plaidoyer. Des conclusions, nous retenons entre autres :

- L'ouverture des alliances avec d'autres grands réseaux épousant notre vision et cela dans l'immédiat ;
- La maîtrise parfaite du contenu du document de plaidoyer commun par tous les acteurs, notamment les chefs coutumiers, les universitaires et la CGLTEOA ainsi que les autres organisations alliées, bonne connaissance avant sa vulgarisation,
- La poursuite du processus de plaidoyer avec la CEDEAO,
- L'engagement d'actions d'analyse et de dialogue politique pour influencer la réforme institutionnelle de la CEDEAO, pour éviter la suppression de la commission agriculture ;
- La remise du document de plaidoyer commun par chaque plateforme nationale au Président de la République de leur pays,
- L'accélération du processus d'opérationnalisation de l'alliance des chefs traditionnels,
- L'extension du plaidoyer aux instances internationales des droits de l'homme à travers des espaces d'échanges et la remise des documents de plaidoyer de la Convergence. En ce qui concerne la rencontre avec la commission de la CEDEAO, il a été convenu que la commission restreinte mise en place à cet effet effectue cette rencontre en janvier 2022.



1.2. Cérémonie de Clôture

La dernière ligne droite de la caravane a été la cérémonie de clôture de la 3^{ème} édition de la caravane à Freetown. Ces activités de clôture ont eu lieu le jeudi 09 décembre 2021 au 'PARC VICTORIA' à Freetown sous la présence effective des Chefs coutumiers et des autorités. La clôture officielle de la caravane fut placée sous la Présidence de Monsieur le Représentant du Ministère de l'Agriculture avec la participation des membres de l'alliance des chefs coutumiers de l'Afrique de l'Ouest, des universitaires et d'autres personnalités, tous alliés majeurs de la convergence.

Le porte-parole de la convergence a adressé ses vifs remerciements à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de cette 3^{ème} édition avant de rappeler ses objectifs principaux que sont : (i) le partage des documents de plaidoyers et le livret vert à toutes les autorités administratives, coutumières et religieuses des pays traversés ; (ii) le plaidoyer auprès des autorités à tous les niveaux des différents problèmes que vivent leurs communautés, leur faire des propositions de solutions durables afin qu'elles puissent prendre des mesures pouvant aboutir à une résolution durable des défis liés au foncier. « Cette lutte ne pourrait être effective que si les pays de l'Afrique de l'Ouest se mettent ensemble et restent engagés, vigilants et courageux.

Le Président de l'Alliance des chefs coutumiers et traditionnels des pays de la CEDEAO, Honorable Hadi Gourgoudou de la chefferie traditionnelle de Zinder, Niger, a saisi l'occasion pour remercier au nom de ses pairs tou.te.s les caravanier.e.s : « C'est l'occasion pour nous de confirmer notre adhésion totale et notre approbation de l'atelier sous régional, en vue de la définition de la stratégie des plaidoyers sur la gouvernance foncière en Afrique de l'Ouest, sécurisant les droits des communautés dont les femmes et les jeunes. Nous sommes conscients et préoccupés par l'accaparement des huit millions d'hectares entre 2000 et 2012 ».

Dans son allocution, le représentant du Ministre de l'Agriculture et de la Foresterie, Monsieur Duramany A. Kaman, au nom des autorités sierra léonaises, a rappelé les défis liés à la protection de l'environnement notamment la terre, l'eau et l'agroécologie paysanne. Il a affirmé : « Nous sommes conscients des problèmes qui affectent nos communautés. Il est important de travailler sur des meilleures politiques agricoles en faisant un focus sur les facteurs de production repères que sont la terre, l'eau et les semences paysannes. Aussi, il faut aller vers le changement de certaines lois qui freinent l'épanouissement du monde paysan ».

La lecture de la déclaration finale de la caravane ouest Africaine de la CGLTE OA et la remise des autres documents de plaidoyer a mis fin à la cérémonie. Dans le document de déclaration finale, les caravanier.e.s ont fait leurs constats, exprimé leurs engagements, exhorté les autorités à prendre des mesures concrètes pouvant mettre fin

au phénomène de l'accaparement des ressources naturelles et l'implication effective des populations locales dans l'élaboration des politiques foncières et agricoles. A l'égard de la CEDEAO, les caravanier.e.s demandent l'harmonisation des codes miniers au niveau sous régional en rehaussant la quote part des États avec un taux plancher d'au moins 35%.

C'est sur cette note que la 3e édition de la caravane de la Convergence Globale Ouest Africaine (CGLTE-AO), lutte pour la terre, l'eau et l'agroécologie paysanne a pris fin.

V. Temoignages

- ◆ Membre de la plateforme nationale de la CGTEA-AO du Niger et formatrice de lait local, Rékia Siwa, l'une des caravaniers, s'est dite satisfaite de la tenue de cette édition. Elle a demandé de renforcer la solidarité et l'union entre les femmes, afin de mener des projets qui seront bénéfiques à la convergence et aux participantes;
- ◆ Alassane Nakandé, chef de la délégation du Burkina Faso et membre du Mouvement Africain pour les Droits Environnementaux (MADE) du Burkina Faso dont l'activité principale est la lutte contre toutes formes de pollution et l'éducation environnementale, a fait le souhait de mettre le focus sur la mobilisation des populations à la base non seulement pendant l'organisation des marches et sketches de la CGLTE-AO ; mais aussi dans la redynamisation des plateformes nationales ;
- ◆ Une représentante de la Mauritanie, membre de l'ONG Mauritanie 2000, formatrice de poisson et légumes, exprime sa fierté de faire partie des caravanier.e.s et de nouer des relations avec les autres participants. En quittant son pays, elle avait l'objectif d'apprendre des expériences des autres. Chose faite, elle préconise que les femmes soient renforcées davantage.
- ◆ Mme Aminata du Mali témoigne que la situation de l'accaparement des terres est une grande problématique dans son pays. Des femmes sont expropriées de leurs terres. Elles font l'objet de violences physiques lorsqu'elles revendiquent la propriété d'une portion de terre. La « maman nationale » a fait une mention spéciale aux comités d'organisation et formulée des vœux de succès à la convergence.
- ◆ Mathias de l'ONG Optimiste de la Côte d'Ivoire a confié que son organisation est dans la prise en charge des orphelin.e.s et veuves. Depuis 2015, sa structure a axé ses activités sur la protection de la biodiversité. C'est l'acquisition d'expérience qui l'a conduit à prendre part à cette troisième édition. Toutefois, il a été comblé au-delà de ses attentes. Il s'est fait des ami.e.s et s'est armé davantage de courage pour mieux lutter.
- ◆ Jacques Anato du Togo de l'ONG GAAYED, travaille avec des groupements pour la transition agro écologique. Il encourage les organisateurs qui sont au four et au moulin pour la réussite des missions de la convergence. Néanmoins, il demande que la communication soit de mise afin de permettre aux caravanier.e.s de suivre le rythme. Pour maintenir les caravanier.e.s en forme, il suggère des séances de sports lors des jours de repos dans les prochaines éditions.





VI. La communication

Sur la base du plan de communication, les actions de visibilité ont été menées par la commission communication avant, pendant et après la caravane à travers différents canaux.

Avant : des actions d'annonce de la caravane ont été menées sur les plateformes sociales de la CGLTE OA. Entre autres, on peut citer l'élaboration d'une note d'information et la conception d'un spot d'annonce de la caravane et leur diffusion sur les pages Facebook de la CGLTE OA et des plateformes nationales, dans les mailing-list et au niveau des réseaux partenaires. En outre, des supports de communication ont été produits, notamment des banderoles Kakemonos, des kits de participants (gilet, sacs et badges).

Pendant : Tout au long de la caravane, la couverture des actions sur les pages Facebook à travers des directs, des tweets par moment a été faite par la commission communication. Au niveau de chaque pays, la presse nationale a été mobilisée pour la couverture des actions dans les différentes escales de la caravane. En majorité par les radios de proximité et la presse écrite, au niveau des capitales des pays itinéraires, des chaînes de télévision dont les chaînes nationales ont couvert l'événement. Des points de presse ont également été organisés. En outre, la caravane était suivie par une équipe professionnelle pour la production de capsules vidéo d'étapes de la caravane. À cet effet, 15 vidéos d'étapes ont

été réalisées et diffusées sur la chaîne YouTube de la CGLTE OA.

Après : À la fin de la caravane, la communication a continué avec la diffusion de quelques éléments des temps forts du périple. Une vidéo de capitalisation de la caravane sur tout son parcours a été produite et diffusée. Enfin, un document de capitalisation est en cours de rédaction.

VII. Quelques points forts

- ❖ Les participants étaient majoritairement jeunes et composés de 55% de femmes, une première ;
- ❖ L'exécution à plus de 95 % des activités programmées ;
- ❖ La forte mobilisation des communautés victimes d'accaparements des terres ;
- ❖ L'engagement des leaders et chefs traditionnels des communautés rurales victimes à organiser leurs populations en vue d'entamer un plaidoyer pour une justice sociale ;
- ❖ L'engagement des autorités administratives et politiques à engager le dialogue avec les communautés pour une bonne gouvernance du foncier et la mise en place des cadres de concertations ;



- ❖ Le changement de la perception des caravaniers sur les enjeux liés au foncier, à l'eau, aux semences paysannes et autres ressources naturelles ;
- ❖ La réception des caravaniers par deux Chefs d'État (Guinée et Guinée-Bissau) au palais présidentiel et leur engagement à accompagner la lutte noble de la convergence ;
- ❖ L'implication des religieux et des chefs coutumiers dans le combat contre les accaparements des terres ;
- ❖ La participation de l'alliance des chefs coutumiers aux cérémonies de clôture de la caravane à Freetown ;
- ❖ La mobilisation des autorités (Deux Présidents de la République, une première pour la caravane, des Ministres, des Gouverneurs, des Préfets et Sous-Préfets, des Maires), des autorités traditionnelles (chefs de village et Roi), des grands alliés de la convergence, notamment l'alliance des chefs traditionnels de l'Afrique de l'Ouest, les représentants des églises et les universitaires-chercheurs ;
- ❖ La facilitation dans la traversée des différentes frontières malgré le contexte du Covid-19 ;
- ❖ La couverture médiatique de l'événement par les médias, tant au niveau local, national qu'international ;
- ❖ La forte mobilisation des partenaires techniques et financiers.

VIII. Les difficultés rencontrées au cours de la caravane

Quelques difficultés ont entravé le bon déroulement de la caravane au point que le nombre de jours prévus a été débordé. Entre autres, on peut citer :

L'état des routes :



Excepté les étapes du Sénégal, de la Gambie et de la Sierra Leone, l'état de la route a été un facteur qui a impacté sur le bon déroulement de la caravane d'une part, et d'autre part, sur l'état de santé de certains caravaniers. Au point que, lors des pannes de bus dues à l'état des routes, une nuit a été passée à la belle étoile, surtout autour du feu en plein forêt par les caravaniers. Tout cela a contribué au prolongement du chronogramme de la caravane.

L'hébergement :



Sur les cinq pays itinéraire, la question de l'hébergement était problématique au niveau de certaines villes-étapes dans quatre pays. Au point que des matelas, des tentes, et même des seaux ont été achetés.

L'inexistence et le faible débit de la connexion :

Par endroits, le manque et/ou le faible débit de la connexion internet ont impacté les travaux de la commission communication.

La faible mobilisation :



En raison de certains événements, notamment la campagne électorale et le contexte de la COVID-19, une faible mobilisation locale a été enregistrée par endroits. Ainsi, en Gambie par exemple, la campagne électorale n'a pas favorisé une forte participation à la cérémonie de lancement, qui était une étape importante. Quant à la Sierra Leone, il y a eu une faible mobilisation des autorités politiques administratives en raison des restrictions liées à la COVID-19.

Le kidnapping ou les cas douteux de positivité au COVID-19 :

À l'arrivée de la caravane en Sierra Leone, contre toute entente, un test COVID-19 a été imposé aux caravaniers à Kambia. Après tractation, les responsables de la caravane ont accepté que le

test soit effectué. L'équipe de test a demandé 50 dollars par personne, ce qui a été refusé.

À l'arrivée à Port Loko, une tentative de confinement de toute la caravane a été mise en marche car le test aurait révélé 14 cas positifs, soit presque une personne par pays et quatre du Mali. Ce plan a échoué, et finalement les 14 personnes ont été conduites dans un camp militaire pour un confinement. Le lendemain, le Ministre de la Santé en personne s'est rendu à Port Loko avec des menaces. Solidaires, les caravaniers ont déclaré qu'ils ne seraient pas des appâts pour soutirer des fonds à l'OMS. Tout ce tapage, mais le hic est que les responsables du district de santé de Port Loko n'ont pas été informés. Finalement, on a appris que selon les textes du pays, seul le test est obligatoire pour les personnes venant par vol.

Entre-temps à Guantanamo (camp de confinement avec des barbelés partout), le quotidien était le relevé de température et de tension, avec deux comprimés matin et soir chaque jour. Rares sont ceux qui ont pris ces comprimés. Après trois jours, une grève de la faim a été entamée avec un communiqué argumentant le désaccord avec les résultats du test à l'endroit des responsables du centre de confinement. Pour preuve, un résultat a été découvert à l'aéroport, déclarant une personne n'ayant pas pu effectuer le déplacement à Freetown négatif, alors que ce dernier a été déclaré positif dans son pays.

Un test a été fait, dont le résultat a déclaré les 14 personnes négatives comme par magie le cinquième jour en début de nuit. Ce fut une joie totale, surtout à Port Loko. Le lendemain, ce fut le bout du tunnel.

Finalement, à Waterloo, les communautés n'auront plus la réponse à la question : Comment faire briller l'or et le diamant pour les communautés en Afrique de l'Ouest ?



IX. Les recommandations générales de la caravane :



A l'issue de 21 jours d'activités, la caravane s'engage à :

- ☞ Renforcer les synergies entre tous les acteurs et organisations engagés dans la lutte pour la terre, l'eau, les semences paysannes, le pastoralisme, la pêche artisanale et la foresterie afin de développer une vision commune pour un changement global dans nos pays ;
- ☞ Œuvrer pour le renforcement du dialogue politique et de la cohésion sociale pour une paix durable ;
- ☞ Renforcer la promotion des systèmes semenciers paysans et les systèmes alimentaires locaux et traditionnels qui ont maintenu la souveraineté alimentaire sur le continent depuis des siècles ;
- ☞ Promouvoir largement les pratiques agroécologiques paysannes auprès des populations rurales et acteurs/actrices du domaine agricole pour une meilleure protection de la biodiversité et une alternative au changement climatique, et son adoption comme pratique agricole ;
- ☞ Combattre l'article 06 de l'Accord de Paris relatif au crédit carbone car les terres ne sont pas des monnaies d'achat de crédit carbone ;
- ☞ Lutter efficacement contre toute forme d'accaparement des ressources naturelles (terre, eau, semences paysannes...) ;
- ☞ Poursuivre le plaidoyer pour une gouvernance foncière inclusive et responsable auprès des institutions sous-régionales et africaines en nouant et/ou en renforçant des alliances avec les chefs coutumiers, les universitaires et les religieux en vue d'une cohésion sociale et une paix durable.
- ☞ Impliquer davantage les cas de communautés victimes d'impacts des sites d'orpaillage dans la lutte de la CGLTE OA et lutter pour une exploitation des ressources naturelles (mines, forêts, ...) pour le respect de la dignité des communautés riveraines et de l'environnement ;
- ☞ Mettre en place un cadre de concertation multi-acteurs et de développement de stratégie de protection des forêts des 4 pays (Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée) ;
- ☞ Mener un plaidoyer pour l'application stricte du Protocole de la CEDEAO pour la libre circulation des personnes et des biens et des mécanismes de suivi pour sa meilleure applicabilité au niveau des frontières (arrêt des tracasseries routières) en vue de renforcer le brassage des peuples pour une CEDEAO des peuples ;
- ☞ Soutenir les braves femmes des communautés rurales victimes d'accaparement des terres pour la plupart œuvrant dans le secteur informel en vue de leur autonomisation ;
- ☞ Organiser la restitution de la caravane dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest par les plateformes nationales.



Spécifiquement, la caravane recommande la prise de mesures concrètes :

À l'endroit des autorités pour :

- ☞ Mettre fin au phénomène de l'accaparement des ressources naturelles et l'implication effective des populations locales dans l'élaboration des politiques foncières et agricoles ;
- ☞ Arrêter toute forme de criminalisation des défenseurs des droits humains, notamment ceux des populations victimes de l'accaparement de leurs ressources ;
- ☞ Garantir l'accès des femmes et des jeunes aux ressources naturelles, notamment la terre ;
- ☞ Appliquer dans tous nos pays l'article 09 du TIRPAA relatif au respect des droits des paysans et des paysannes ;
- ☞ Ratifier la convention 189 de l'OIT (Organisation internationale du travail) relative à la protection des droits des travailleurs domestiques ;

À l'endroit des institutions sous-régionales et régionales (CEDEAO, UEMOA, UA, ...) pour :

- ☞ La mise en place de mécanismes pour une meilleure protection du patrimoine foncier des communautés locales et la reconnaissance des droits coutumiers dans les lois foncières ;
- ☞ L'harmonisation des politiques de pêche au niveau sous-régional pour une meilleure gouvernance des ressources halieutiques ;
- ☞ La promotion de l'agroécologie paysanne pour une meilleure protection de la biodiversité et une alternative au changement climatique ;
- ☞ La prise de mesures idoines pour l'arrêt du bradage des forêts en Afrique, notamment celles de Ziama et Diécké en Guinée en mettant en œuvre les directives relatives à la protection des forêts ;
- ☞ L'harmonisation des codes miniers au niveau sous-régional en rehaussant la quote-part des États avec un taux plancher d'au moins 35% et veiller à l'application de la Responsabilité Sociétale et Environnementale des Entreprises (RSE) ;

☞ L'application de l'accord de Maputo consacrant 10% du budget national à l'agriculture ;

☞ La mise en œuvre du Protocole de la CE-DEAO pour la libre circulation des personnes et des biens et des mécanismes de suivi pour sa meilleure applicabilité au niveau des frontières ;

☞ Implication de la CGLTE-AO dans le processus d'élaboration, de mise en œuvre des politiques de développement, notamment celles portant sur les ressources naturelles, ainsi que le suivi.

a. Les recommandations pays

A. Gambie :

- Mener une campagne contre l'expropriation des terres agricoles pour le marketing immobilier (Accaparement des terres agricoles) ;
- Mener une campagne de sensibilisation des communautés pour la vulgarisation des semences paysannes et les accompagner pour l'adoption des pratiques de l'agroécologie paysanne.

B. Sénégal :

- Mener une campagne de sensibilisation des communautés pour la vulgarisation des semences paysannes et les accompagner pour l'adoption des pratiques de l'agroécologie paysanne ;
- Organiser un atelier sur l'adoption d'une stratégie de protection des forêts dans la zone des quatre frontières (Gambie, Guinée-Bissau, Guinée et Sénégal) pour l'arrêt immédiat des coupes abusives des bois et le braconnage.
- Mettre en place une synergie de lutte contre le changement climatique, notamment la lutte contre la compensation carbone.

C. Guinée-Bissau:

- Élaboration d'un mémorandum sur les cas (i) des 72 hectares des communautés de Koumou Péré accaparés par un Palestinien,

(ii) des coupes abusives des bois par les entreprises chinoises (GEZINHO / ZEZINHO) dans la zone de Massaba en appui à la lutte du mouvement de protestation constitué de 42 villages.

- Mener un plaidoyer lobbying auprès des autorités pour la résolution des cas soulignés dans le mémorandum.
- Organiser une campagne de sensibilisation sur les accaparements des ressources naturelles en renforçant la synergie et la mobilisation avec d'autres communautés pour l'arrêt immédiat et définitif de l'exploitation abusive des forêts et de l'accaparement des terres en Guinée-Bissau.

D. Guinée :

- Organiser un atelier de sensibilisation de l'impact des exploitations minières sur les activités agropastorales et la responsabilité sociale des entreprises dans le développement local.
- Soutenir les groupements des femmes (maraîchères et autres productrices et conservatrices des semences paysannes) de Koundara.
- Vulgariser les pratiques de Régénération Naturelle Assistée/Écologique (RNA/RNE) et la protection des têtes des sources.

E. Siéra Leone :

- Mener un plaidoyer pour mettre les communautés victimes d'accaparement de terre et d'exploitation de ressources minières dans leur droit.

XI. Conclusion

Bien que, peu évident à cause du contexte sanitaire et sécuritaire, la 3^{ème} édition de la caravane Ouest Africaine « Droit à la Terre, à l'Eau et à l'Agroécologie paysanne une lutte commune ! » a pu atteindre ses objectifs majeurs. Excepté le Libéria, tous les pays membres de la convergence ont pu participer. Tous les cinq pays de la caravane ont été traversés avec 17 escales réalisées.

Cette édition fut une caravane de terrain, une véritable rencontre avec les communautés rurales qui n'ont pas manqué d'extérioriser leur souffrance par rapport à la violation de leurs droits souvent devant les autorités d'une part et d'autre part d'écouter les solutions d'autres personnes venus d'ailleurs et ayant subi des cas similaires. La joie fut grande dans certaines localités au point que certains qualifient de renaissance d'espoir. D'où une tribune de recevoir et de donner entre victimes d'accaparement des ressources naturelles.

Malgré les difficultés, au point de faire une nuit à la belle étoile en pleine forêt, les combattants pour une gouvernance foncière inclusive et responsable ont tenu jusqu'au bout du périple, suivant le slogan « on n'est pas fatigué, on ira jusqu'au bout ».

D'énormes problématiques ont été abordées, particulièrement la gouvernance foncière, l'agroécologie paysanne, la gestion des ressources naturelles, l'accès sécurisé des femmes et des jeunes à la terre agricole, la justice climatique, la gestion de la paix, les coupes abusives



des bois par des entreprises chinoises (environnement), les conflits fonciers, l'accaparement des terres. Ces phénomènes ont été décriés tout au long de la caravane à travers les témoignages des communautés victimes. Pour mieux enrichir les débats avec les communautés, les caravaniers ont décidé de réduire l'itinéraire de la caravane à trois (03) pays en vue de consacrer plus de temps d'activités dans les villes escales avec les communautés locales dans leurs zones.

En outre, les tracasseries routières entravant la libre circulation des biens et des personnes ont été au cœur des débats, comme un frein au brassage des peuples et à l'intégration.

En conséquence, la caravane 2021, en plus de la mobilisation des mouvements sociaux et des organisations et leur sensibilisation sur les enjeux communs entravant le développement de la région, la caravane a interpellé les autorités politiques, administratives des pays et les institutions régionales et africaines (CEDEAO, UEMOA, UA, ...) sur la nécessité de la mise en place de mécanismes pour une meilleure protection du patrimoine foncier des communautés locales et la reconnaissance de leurs droits coutumiers dans les textes législatifs.

Au regard de ce qui précède, les caravaniers réclament, entre autres :

- ◆ L'arrêt immédiat du phénomène de l'accaparement des ressources naturelles et l'implication effective des populations locales dans l'élaboration des politiques foncières et agricoles, ainsi que l'arrêt de toute forme de criminalisation des défenseurs des droits humains, notamment les défenseurs des droits des communautés rurales victimes d'accaparement.

- ◆ L'harmonisation des codes miniers au niveau sous-régional en rehaussant la quote-part des États avec un taux plancher d'au moins 35%, et veiller à l'application de la Responsabilité Sociétale et Environnementale des Entreprises (RSE) afin que les ressources naturelles puissent briller pour les communautés.
- ◆ La mise en œuvre stricte du Protocole de la CEDEAO pour la libre circulation des personnes et des biens et des mécanismes de suivi pour sa meilleure applicabilité au niveau des frontières.
- ◆ L'implication des femmes et des jeunes dans la gouvernance foncière locale pour leur garantir un accès sécurisé au foncier.
- ◆ Le retrait des terres de la compensation carbone de l'article 06 de l'Accord de Paris relatif au crédit carbone.

Également, compte tenu de la présence d'une grande majorité des points focaux, la caravane a été mise à profit pour la tenue d'une assemblée générale. Le renforcement de l'équipe scientifique et du groupe genre, ainsi que la mise en place d'une commission de crise pour la résolution des conflits possibles, ont été les résolutions de cette assemblée générale.

Enfin, malgré le contexte sanitaire mondial marqué par la COVID-19, la troisième édition de la caravane a été un succès de par la mobilisation et la tenue des activités avec plus de 55% de femmes. À ce titre, la CGLTE OA et ses plateformes pays s'attèleront à la mise en œuvre des recommandations formulées et au suivi des engagements.



A.1. Déclaration de la 3^{ème} édition de la CGLTE-AO

Déclaration finale de la troisième édition de la Caravane Ouest africaine

**Droits à la Terre, à l'Eau
et à l'Agroécologie paysanne :
du 20 novembre au 09 décembre 2021.**

Nous, mouvements sociaux constitués d'organisations paysannes, religieux, chefs coutumiers, pêcheurs, communautés rurales, défenseurs des droits humains, universitaires et autres organisations de la société civile des pays : Mauritanie, Sénégal, Mali, Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, Nigéria, Ghana, Togo, Burkina Faso, Niger, Liberia et Bénin.



Après plusieurs campagnes d'informations et de sensibilisations à travers des conférences, débats, marches pacifiques, échanges d'expériences et visites de communautés victimes d'accaparement de terres dans cinq pays (Gambie, Sénégal, Guinée Bissau, République de Guinée, Sierra Leone) parcourus par la Caravane dans

le but de contribuer au développement de politiques fondées sur les principes de l'Agroécologie paysanne et de la bonne gouvernance des ressources naturelles, en particulier la terre, l'eau et les semences paysannes, sommes réunis ce jeudi, 09 décembre 2021 à Freetown, Sierra Leone, dans le cadre de la lutte pour la Terre, l'Eau et l'agroécologie paysanne.

Constatant :

- La forte pression sur les ressources naturelles, notamment la terre, l'eau et les semences paysannes, au détriment des communautés contribuant à l'appauvrissement des populations.
- La dégradation des ressources naturelles et certaines pratiques agricoles accentuant les effets des changements climatiques.
- Les effets néfastes de l'agriculture conventionnelle avec l'utilisation abusive et incontrôlée des pesticides et engrais chimiques, ainsi que l'exploitation minière détruisant la biodiversité, impactant la santé humaine, animale et végétale.
- La capacité des Exploitations Familiales à lutter efficacement contre le chômage des jeunes et à l'émergence durable des femmes en milieu rural, freinant l'exode rural et contribuant fortement à l'économie nationale de nos pays.
- La faible reconnaissance des droits coutumiers fonciers dans les politiques et lois foncières de nos pays.
- La faible application des conventions et traités, comme le TIRPAA en son article 09, relative au respect des droits des paysans et des paysannes.
- La répression et la persécution des défenseurs des droits des communautés victimes de l'accaparement de leurs ressources.





- L'urbanisation galopante et l'accaparement des terres menaçant de plus en plus les terres à vocation agricole, favorisant l'exode rural et la migration.
- La faible application du Protocole pour la libre circulation des personnes et des biens de la CEDEAO adopté en 1975 et les mécanismes de suivi pour sa meilleure applicabilité au niveau des frontières.
- L'insuffisance de politiques de facilitation d'échanges des communautés interfrontalières, entre autres.

A cet effet, nous nous engageons à :

- Renforcer les synergies entre tous les acteurs et organisations engagés dans la lutte pour la terre, l'eau, les semences paysannes, le pastoralisme, la pêche artisanale et la foresterie afin de développer une vision commune pour un changement global dans nos pays ;
- OEuvrer pour le renforcement du dialogue politique et de la cohésion sociale pour une paix durable ;
- Renforcer la promotion des systèmes semenciers paysans et les systèmes alimentaires locaux et traditionnels qui ont maintenu la souveraineté alimentaire sur le continent depuis des siècles ;
- Vulgariser largement les pratiques agro écologiques paysannes auprès des populations rurales et acteurs/actrices du domaine agricole ;
- Lutter contre le changement de l'article 06 de l'Accord de Paris relatif au crédit carbone ;

- Lutter contre l'utilisation de la terre pour compenser le crédit carbone ;
- Lutter efficacement contre toute forme d'accaparement des ressources naturelles (terre, eau, semences paysannes, etc.) ;

Nous exhortons nos autorités à prendre des mesures concrètes pour :

- Mettre fin au phénomène de l'accaparement des ressources naturelles et l'implication effective des populations locales dans l'élaboration des politiques foncières et agricoles ;
- Arrêter toute forme de criminalisation des défenseurs des droits humains notamment ceux des populations victimes de l'accaparement de leurs ressources ;
- Garantir l'accès des femmes et des jeunes aux ressources naturelles notamment la terre ;
- Appliquer dans tous nos pays l'article 09 du TIRPAA relatif aux respects des droits des paysans et des paysannes ;
- Ratifier la convention 189 de l'OIT (Organisation internationale du travail) relative à la protection des droits des travailleurs domestiques ;

A la CEDEAO, nous recommandons :

- La mise en place de mécanismes pour une meilleure protection du patrimoine foncier des communautés locales et la reconnaissance des droits coutumiers dans les lois foncières ;
- L'harmonisation des politiques de pêche au niveau sous régional pour une meilleure gouvernance des ressources halieutiques ;



- La Promotion de l'agro écologie paysanne pour une meilleure protection de la biodiversité et une alternative au changement climatique ;
- La prise de mesures idoines pour l'arrêt du bradage des forêts en Afrique notamment celles de Ziama et Diécké en Guinée en mettant en oeuvre les directives relatives à la protection des forêts ;
- L'harmonisation des codes miniers au niveau sous régional en rehaussant la quote-part des Etats avec un taux plancher d'au moins 35% et veiller à l'application de la Responsabilité Sociétale et Environnementale des Entreprises (RSE) ;
- L'application de l'accord de Maputo consacrant 10 % du budget national à l'agriculture ;
- La mise en oeuvre du Protocole de la CE-DEAO pour la libre circulation des personnes et des biens et des mécanismes de suivi pour sa meilleure applicabilité au niveau des frontières ;
- Implication de la CGLTE-AO dans le processus d'élaboration, de mise en oeuvre des politiques de développement notamment celles portant sur les ressources naturelles ainsi que le suivi ;

“ **Oui à une CEDEAO
des peuples avec les femmes
et les jeunes au coeur
de la souveraineté alimentaire.** ”

Fait à Freetown, le 09 Décembre 2021.





Remerciements

Nous tenons à adresser nos vifs remerciements aux autorités coutumières, administratives et politiques des cinq pays traversés pour avoir facilité le passage de la caravane et la tenue des activités pendant les différentes escales. Notre reconnaissance à l'endroit des partenaires : Pain Pour le Prochain (PPP), Pain Pour le Monde (PPL), CCFD Terre Solidaire, FIAN, SOS Faim Luxembourg, 11th hours Project, Grassroot International, FPH, CRID, LVC et Action aid qui continuent à nous soutenir dans la lutte pour une transformation sociale.

Nos encouragements aux communautés victimes de violation de droits humains que nous avons rencontrées et écoutées avec attention et espérons que nos échanges leur contribueront à une meilleure organisation en leur sein, afin de mieux défendre leurs droits. Nos sincères remerciements à tous les alliés de la CGLTE OA dans l'organisation de cette caravane, notamment à la plateforme Notre terre, Notre vie et aux confessions religieuses et, surtout, à l'alliance des chefs coutumiers de l'Afrique de l'Ouest. Nos félicitations aux braves caravanières et caravaniers pour leur militantisme. Malgré les difficultés et les différences culturelles, ils ont tenu dans la solidarité et la fraternité durant toutes les trois semaines et ils sont allés jusqu'au bout du périple. Bravo à vous !

Enfin, au nom de la CGLTE OA, de tous/toutes les caravanier.ère.s et des communautés rurales des pays itinéraires de la 3^{ème} édition de la Caravane, nous remercions vivement tous nos partenaires pour leurs appuis techniques et financiers, sans lesquels la caravane n'aurait pas connu ce succès. Toutes nos reconnaissances pour cet appui, preuve vivante de leur engagement pour plus de justice sociale dans le monde, plus particulièrement en Afrique de l'Ouest.



